

PRÉAVIS N° 281

AU CONSEIL COMMUNAL

Château de Nyon

Demande d'un crédit de **CHF 155'000.-** pour le réaménagement du rez inférieur et d'un crédit de **CHF 85'000.-** pour l'aménagement muséographique des combles.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

En mai 2016, le Château de Nyon a fêté le dixième anniversaire de sa réouverture après rénovation. Ces dix années d'exploitation du bâtiment historique ont permis d'établir un constat objectif des aménagements nécessaires au bon fonctionnement du musée (notamment en termes d'accueil et de circulation) et du bâtiment dans son ensemble. Par ailleurs, l'exposition de référence doit aujourd'hui être renouvelée, afin de maintenir l'intérêt et la curiosité du public et redonner un nouvel élan à la fréquentation du lieu. Cette nécessité de changement s'inscrit également dans une réflexion de fond, menée plus largement avec les deux autres musées, ayant pour but d'affirmer et de renforcer l'identité et la place de ces trois institutions dans la ville de Nyon à moyen terme, avec en ligne de mire le projet d'extension du Musée du Léman.

Sur la base de ce constat, le Service architecture et bâtiments et le Service de la culture s'associent pour proposer des modifications à la fois au niveau du mobilier (desk d'accueil, boutique, WC) et de la muséographie (exposition de référence).

2. Description du projet

2.1 Réaménagement du sous-sol

2.1.1 L'accueil

L'expérience de ces dix années d'exploitation a clairement montré que l'espace d'accueil situé au sous-sol, tel qu'il a été conçu en vue de la réouverture du Château en 2006, ne répond pas aux besoins et aux attentes des différents utilisateurs. Le public peine à trouver le desk d'accueil, qui ne se situe pas directement face à la porte d'entrée. Un déplacement de celui-ci faciliterait par conséquent l'accueil et la prise en charge des visiteurs. Le personnel d'accueil, quant à lui, souffre de la pénombre dans laquelle il est contraint de travailler quotidiennement. En effet, si le concept architectural est cohérent dans son ensemble et défendable d'un point de vue esthétique, il l'est moins en terme d'ergonomie. Les collaborateurs travaillant à l'accueil du Château passent en effet de nombreuses heures par jour dans un environnement sombre (teinte des murs, du plafond et du sol) et privé de lumière naturelle. De plus, le desk d'accueil est actuellement situé dans un courant d'air provoqué par l'ouverture automatique des portes situées de part et d'autre du sous-sol. Enfin, un agrandissement du desk d'accueil offrira une place de travail supplémentaire aux collaborateurs qui se trouvent à l'étroit. Le réaménagement proposé faciliterait donc non seulement l'accueil du public mais améliorerait également les conditions de travail des collaborateurs du musée.

But des réaménagements :

- Accueil du public optimisé
- Conditions de travail des collaborateurs améliorées (lumière, espace)

2.1.2 La boutique

Lieu incontournable par lequel se termine souvent la visite d'un musée, la boutique du Château de Nyon - Musée historique et des porcelaines est non seulement difficilement exploitable pour le personnel d'accueil, mais également trop petite et peu accessible au public. En effet, la configuration mixte du Château (musée, salle des mariages, salle de réception, caveau des vigneron, carnotzet municipal) pose un certain nombre de contraintes, dont celle de concevoir une échoppe attrayante et accessible en journée, tout en restant visible (avantage en terme de promotion) et sécurisée lorsque le musée est fermé. Déplacer le desk d'accueil en face de l'entrée offrira l'espace nécessaire à la création d'un vrai espace boutique, côté Jura, doté de vitrines parfaitement adaptées à ces conditions particulières.

But des réaménagements :

- Augmentation du volume (stockage et vente) et meilleure mise en valeur de la présentation des articles
- Boutique plus accessible et attrayante pour le public
- Meilleure visibilité du musée en-dehors des heures d'ouverture
- Augmentation du chiffre d'affaire

2.1.3 Les sanitaires

Le rez inférieur du château est doté de deux WC accessibles tant la journée que le soir. Ce nombre ne correspond pas à l'importante fréquentation des lieux par les différents publics. Le déplacement du desk d'accueil permettra non seulement la création d'un WC supplémentaire, mais également la mise en place des vestiaires en face de l'entrée des sanitaires, ce qui favorisera une circulation du public plus harmonieuse et logique (→ ticket d'entrée → vestiaire → WC → début de la visite).

But des réaménagements :

- Amélioration du confort des visiteurs
- Fluidification des circulations

L'ensemble des travaux de réaménagement du sous-sol sera piloté et réalisé par le Service architecture et bâtiments et a été estimé à CHF 155'000.-.

2.2 Réaménagement des combles

Faute de moyens en 2006, l'étage des combles avait été réalisé très simplement, aucun montant n'ayant alors été budgétisé en vue de l'aménagement muséographique de ce niveau. Aujourd'hui, afin de proposer aux visiteurs un parcours de qualité et cohérent du sous-sol aux combles, un réaménagement de cet espace, nécessitant le recours à un scénographe, s'avère indispensable. Une nouvelle mise en scène, soulignant le côté fantastique et onirique que peuvent évoquer les greniers d'un château, a été imaginée par le conservateur du Musée historique, Vincent Lieber, en collaboration avec un scénographe et un concepteur lumière. Le devis de ces travaux d'aménagements se monte à CHF 85'000.-.

But des réaménagements :

- Mise en valeur du patrimoine bâti
- Renouvellement de l'exposition permanente

2.3 Descriptif technique

CFC 2 – Bâtiment

- Installations électriques : démontage, repérage des installations et remontage dans la nouvelle zone du desk d'accueil
- Lustrerie : remplacement des spots existants et compléments d'éclairage avec des luminaires à LED
- Installations sanitaires : démontage des installations existantes, repose aux nouveaux emplacements, modification des alimentations et des écoulements, adjonction d'un WC
- Plâtrerie-peinture : démolition des cloisons légères existantes et remontage selon nouvelle disposition, peinture des cloisons et des menuiseries
- Menuiserie-ébénisterie : fabrication et pose du meuble de réception, d'un meuble de présentation avec vitrine, d'un vestiaire avec casiers, et de boiserie murale

CFC 3 – Equipements d'exploitation

- Installations à courant fort : installation lumière dans les combles
- Lustrerie : luminaires spécifiques pour la muséographie
- Installation scénographique : socles, panneaux, vitrines, visuels
- Honoraires scénographe : conception, développement et mise en place
- Honoraires concepteur éclairage

CFC 5 – Frais secondaires

- Réserve pour imprévus

2.4 Planification

Afin d'entraver le moins possible les différentes activités se déroulant au Château (musée, mariages, réceptions, etc.), la période privilégiée pour réaliser ces travaux se situe entre le 1er novembre 2016 et le 31 mars 2017, en raison de l'ouverture restreinte au public durant les mois d'hiver (14h00 -17h00, au lieu de 10h00 -17h00 en été) et du nombre plus réduit de mariages. Le programme se présente de la façon suivante :

- Octroi du crédit de réalisation : 3 octobre 2016
- Appel d'offres : octobre 2016
- Réalisation : novembre 2016 – mars 2017

Il est à noter que ce planning est indicatif et qu'il est conditionné par la date d'octroi du crédit par votre Conseil.

3. Incidences financières

3.1 Coût des travaux par codes de frais de construction (CFC) pour le réaménagement du rez inférieur

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants des travaux TTC (CHF)</i>
2	Bâtiment	150'000
230	Installations électriques	14'000
233	Lustrerie	5'000
250	Installations sanitaires	25'000
271	Plâtrerie-peinture	19'000
273	Menuiserie-ébénisterie	87'000
5	Frais secondaires	5'000
583	Réserve pour imprévus (env. 4 % sur CFC 2)	5'000
2+5	Coût total des travaux (TVA 8% incluse)	155'000

Tous les coûts sont indiqués TTC. Ils sont issus d'offres détaillées.

Le réaménagement du rez inférieur sera piloté et réalisé par le Service architecture et bâtiments.

3.2 Coût des travaux par codes de frais de construction (CFC) pour l'aménagement muséographique des combles

CFC	Libellé	Montants des travaux TTC (CHF)
3	Equipements d'exploitation	81'500
332	Installations à courant fort	33'000
333	Lustrerie	17'000
378	Equipements fixes – installation scénographique	12'000
396	Honoraires spécialiste – scénographe	13'000
397	Honoraires expert conception éclairage	6'500
5	Frais secondaires	3'500
583	Réserve pour imprévus (env. 4 % sur CFC 3)	3'500
3+5	Coût total des travaux (TVA 8% incluse)	85'000

Tous les coûts sont indiqués TTC. Ils sont issus d'offres détaillées.

L'aménagement muséographique des combles sera piloté et réalisé par le Service de la culture.

3.3 Coûts d'exploitation

Une économie sera réalisée sur les frais d'électricité grâce à la technologie LED des nouveaux luminaires.

De plus, les frais de maintenance seront réduits étant donné la longue durée de vie de ces lampes.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Le réaménagement des combles, avec une nouvelle mise en scène, contribuera à donner un nouvel élan à la fréquentation des lieux. Par ailleurs, le déplacement du desk d'accueil permettra de développer le coin boutique, actuellement difficilement exploitable. De plus, les coûts d'entretien seront réduits en raison de la durée de vie des sources LED.

4.2. Dimension sociale

Le château accueille un public nombreux et varié : (musée, salle des mariages, salle de réception, caveau des vignerons, grand caveau). Des sanitaires redimensionnés permettront de répondre à la demande.

4.3. Dimension environnementale

En remplaçant l'éclairage existant par une lustrerie de technologie LED, la consommation électrique sera sensiblement réduite grâce à une meilleure efficacité énergétique.

5. Conclusion

Dix années après les derniers travaux de rénovation de grande ampleur, qui ont eu lieu entre 1999 et 2006, le temps est venu d'apporter quelques améliorations au niveau du mobilier et de la disposition de l'accueil, et de mettre en valeur le très bel espace des combles. Ce monument phare de la ville de Nyon, soumis à la fréquentation de publics divers et variés, doit laisser une impression forte, marquante et irréprochable. La première impression lumineuse ressentie par le visiteur en arrivant face au Château et en contemplant la vue depuis la terrasse, ne doit pas être ternie ensuite par un accueil plutôt sombre et peu convivial. Il est essentiel que ce sentiment de bien-être et de confort soit prolongé tout au long de la visite des lieux, du sous-sol jusqu'aux combles.

Les différents travaux et aménagements proposés ici contribueront à ce sentiment et redynamiseront ce site, véritable carte de visite de notre ville.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le préavis N° 281 concernant la demande d'un crédit de CHF 240'000.- TTC pour le réaménagement du rez inférieur et des combles du Château de Nyon,
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 155'000.- TTC pour financer des travaux de réaménagement du rez inférieur du Château, montant à porter en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 10 ans ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 85'000.- TTC pour financer l'aménagement muséographique des combles du Château, montant à porter en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 10 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 mai 2016 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Rossellat



P.-François Umiglia

Annexes

- Fiche d'investissement
- Standard « Bâtiments 2011 »
- Plans du rez inférieur (existant et futur)

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Claude Uldry
Date	Mardi 16 août 2016 à 19h30
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférences N° 1

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 281/ 2016

Château de Nyon

Date: Nyon le 25.05.2016

Demande d'un crédit de CHF 240'000.- TTC pour le réaménagement du rez inférieur et des combles.

Situation des préavis au 25.05.2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total des préavis votés par le Conseil communal	12'753'520	29'025'473	50'380'112	23'536'763	140'743'407	32'065'309

Situation des emprunts au 25.05.2016	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657	168'024'886
Evolution des emprunts durant la période +/-	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	13'909'152	11'318'229	10'000'000
Emprunts fin période/date du jour	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657	168'024'886	178'024'886

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-11'265'799
Caution demandée	0
Disponibles	12'934'201

Dépenses et recettes d'investissement	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2016	2017	2018	2019	2020	
Descriptif/Libellé							
Réaménagement du château	240'000	100'000	140'000	-	-	-	240'000
Total de l'investissement	240'000	100'000	140'000	0	0	0	240'000

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
10	24'000	
	24'000	

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	240'000

Estimation des coûts d'exploitation		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Libellé / années							
Coût total d'exploitation		4'800	28'800	28'320	27'840	27'360	26'880
Intérêts en %	2.00%	4'800	4'800	4'320	3'840	3'360	2'880
Amortissements		0	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Entretien		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		4'800	28'800	28'320	27'840	27'360	26'880

« **Château de Nyon** »

Réaménagement du rez inférieur et des combles

Vérification selon le standard "Bâtiments 2011"

<i>Thème / Critère</i>	<i>Réalisé oui/non</i>	<i>Commentaire</i>
1 Nouvelles constructions	non	Pas applicable à ce projet
2 Constructions existantes	non	Pas applicable à ce projet
3 Utilisation efficace de l'électricité	non	Pas applicable à ce projet
4 Energies renouvelables	non	Pas applicable à ce projet
5 Santé et construction durable	non	Pas applicable à ce projet
6 Durabilité dans les concours d'architecture et les études	non	Pas applicable à ce projet
7 Exploitation	non	Pas applicable à ce projet

Standard « Bâtiments 2011 » – Critères

	Thème / Critère
1	Nouvelles constructions
	Le bâtiment atteint le standard MINERGIE.
++*	Le bâtiment atteint le standard MINERGIE P.
2	Constructions existantes
	Lors d'importantes rénovations, le standard MINERGIE rénovation est appliqué prioritairement. Les valeurs limites du label MINERGIE rénovation doivent être atteintes, mais on peut renoncer à la ventilation mécanique. Lors de rénovations partielles, les éléments concernées atteignent les valeurs U (déperdition de chaleur induite par l'élément) du Programme Bâtiments.
++*	Le bâtiment rénové atteint le standard MINERGIE pour les nouvelles constructions.
3	Utilisation efficace de l'électricité
	Les nouvelles constructions et les rénovations autres que les habitations répondent aux exigences supplémentaires du module MINERGIE luminaires. La priorité est donnée aux appareils électroménagers et de bureautique très performants (classe A au moins). Pour les grandes constructions autres que d'habitation l'utilisation de l'électricité pour les processus est justifiée et optimisée dès la planification.
4	Energies renouvelables
	Les énergies renouvelables couvrent au moins 40% des besoins de chaleur pour une nouvelle construction et 50% des besoins en chaleur pour l'eau chaude sanitaire pour une construction existante.
++*	L'intégralité des besoins en chaleur est couverte par les énergies renouvelables.
5	Santé et construction durable
	Les nouvelles constructions atteignent le standard MINERGIE-(P) ECO.
++*	L'énergie grise est prise en compte dès la phase de planification
6	Durabilité dans les concours d'architecture et les études
	Outre les questions énergétiques, les autres questions environnementales, y compris la mobilité, ainsi que les aspects sociaux et économiques, sont pris en considération dans les concours d'architecture et les études de projets.
7	Exploitation
	Un contrôle de qualité sera réalisé au cours des deux premières années après la mise en service d'un nouveau bâtiment. Pour un bâtiment existant un bilan énergétique et une optimisation de l'exploitation sera réalisée

* Le signal "++" indique un objectif plus élevé que le standard. La possibilité de l'atteindre est étudiée dans le cadre de chaque projet.



